

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 6 mai 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
Municipal	11	10

Date de convocation
29/04/2025
Date d'affichage
10/06/2025

2025-05-01

L'an deux mille vingt cinq, le six mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Elodie FERRIERES, Olivier BARRE, Sylvie COTTARD, Francis PONS et Guy LAYRAC

Absents : Patricia PANISSIE (pouvoir à Valérie QUINTARD) et Jérôme BONY

M. Olivier BARRE a été nommé secrétaire de séance

Objet : Projet « Démolition et aménagement de l'Ilot Lagarrigue » - plan de financement pour la demande d'aide à la Région Occitanie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande à la Région est possible pour soutenir financièrement le projet d'investissement de l'Ilot Lagarrigue.

Une demande sur le volet « friche » est envisagée et le projet de démolir l'ancien garage Lagarrigue pour une renaturation du centre bourg de Lunel semble correspondre tout à fait à la politique d'accompagnement de la Région.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de :

- Solliciter de la part de la Région une subvention à hauteur de 0.67% soit un montant de 5000 € dans le cadre du volet « Friche » de la Région ;
- Accepte les modalités de réalisation et le plan de financement suivant :

Coût des travaux subventionnables H.T. : 736 614.20 €

Subvention Fonds Vert	79 820.00 €
Subvention DETR	97 836.25 €
Département	112 250.00 €
Subvention Agence Adour Garonne	40 000.00 €
Communauté de communes Conques Marcillac	50 000.00 €
SIEDA	350.00 €
Région	5 000.00€
Autofinancement	351 357.95 € (soit 47.7%)

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- Fait à Saint-Félix-de-Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Fait à Saint-Félix-de-Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture Le
Et publication du

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Guy VISSEQ



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Plan de financement Ilot Lagarrigue pour demande d'aide à la Région**

Date de décision : **06/05/2025**

Date de réception de l'accusé **07/05/2025**

de réception :

Numéro de l'acte : **20250501**

Identifiant unique de l'acte : **012-211202213-20250506-20250501-DE**

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **7 .5**

Finances locales

Subventions

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Norm du fichier : **Delib 20250501 Plan financement Ilot Lagarrigue Région.pdf (99_DE-012-211202213-20250506-20250501-DE-1-1_1.pdf)**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 6 mai 2025

NOMBRES DE MEMBRES
Afférents Qui ont pris
Au Conseil En exercice part à la

Municipal Délibération
11 11 10

Date de convocation
29/04/2025
Date d'affichage
10/06/2025

2025-05-02

L'an deux mille vingt cinq, le six mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ , Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Elodie FERRIERES, Olivier BARRE, Sylvie COTTARD, Francis PONS et Guy LAYRAC

Absents : Patricia PANISSIE (pouvoir à Valérie QUINTARD) et Jérôme BONY

M. Olivier BARRE a été nommé secrétaire de séance

Objet : Projet « Démolition et aménagement de l'Ilot Lagarrigue » - plan de financement pour la demande d'aide à l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande à l'Agence de l'Eau Adour Garonne est possible pour soutenir financièrement le projet d'investissement de l'Ilot Lagarrigue.

Une demande sur le volet «Travaux gestion intégrée et durable des EP urbaines (domaine public)» est envisagée et le projet de démolir l'ancien garage Lagarrigue pour une désimperméabilisation du site de la friche du centre bourg de Lunel semble correspondre tout à fait à la politique d'accompagnement de l'Agence de l'Eau.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de :

- Solliciter de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne une subvention à hauteur de 29.24% soit un montant de 55 732.28 € HT ;
- Accepte les modalités de réalisation et le plan de financement suivant :

Coût des travaux subventionnables H.T. : 190 594.76 €

Subvention Fonds Vert	8 233.09 €
Subvention DETR	46 811.12 €
Département	26 214.22 €
Communauté de communes Conques Marcillac	15 485.10 €
Subvention Agence Adour Garonne	55 732.28 €

Autofinancement 38 118.95 € (soit 20 %)

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- Fait à Saint-Félix-de-Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Fait à Saint-Félix-de-Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture Le
Et publication du

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Guy VISSEQ



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Plan de financement Ilot Lagarrigue pour demande d'aide Agence de l'eau Adour Garonne

.....
Date de décision: 06/05/2025

Date de réception de l'accusé 07/05/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20250502

Identifiant unique de l'acte : 012-211202213-20250506-20250502-DE

.....
Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : Delib 20250502 Plan de financement Agence de l'Eau Adour Garonne.pdf (99_DE-012-211202213-20250506-20250502-DE-1-1_1.pdf)

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr ».

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 6 mai 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
Municipal	11	10

Date de convocation
29/04/2025
Date d'affichage
10/06/2025

2025-05-03

L'an deux mille vingt cinq, le six mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ, Valérie QUINTARD, Marc DELAGNES, Elisabeth FAYEL, Elodie FERRIERES, Olivier BARRE, Sylvie COTTARD, Francis PONS et Guy LAYRAC

Absents : Patricia PANISSIE (pouvoir à Valérie QUINTARD) et Jérôme BONY

M. Olivier BARRE a été nommé secrétaire de séance

Objet : Projet « Rénovation et mise aux normes du terrain de quilles de Lunel » - plan de financement pour la demande d'aide au Département de l'Aveyron

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une nécessaire réflexion du terrain de quilles est nécessaire pour être aux normes et qu'il y aurait besoin de programmer les travaux prochainement afin de pouvoir accueillir les championnats de France en 2026. Les travaux consisteraient à la construction d'un mur le long du terrain pour un estimatif à 38 462.40 euros TTC (soit 32 052.00 €HT). Une demande d'aide financière au Département est envisagée

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de :

- Solliciter de la part du Département une subvention à hauteur de 20% soit un montant de 6 410.00 € HT ;
- Accepte les modalités de réalisation et le plan de financement suivant :
Coût des travaux subventionnables H.T. : 32 052.00 €

Département	6 410.00 €
Partenaire privé (club de quilles de Lunel)	5 000.00 €
Autofinancement	20 642.00 € (soit 64 %)
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- Fait à Saint-Félix-de-Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Fait à Saint-Félix-de-Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture Le
Et publication du

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Guy VISSEQ



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Plan de financement pour le Département projet terrain de quilles**

.....
Date de décision: **06/05/2025**

Date de réception de l'accusé **07/05/2025**

de réception :

.....
Numéro de l'acte : **20250503**

Identifiant unique de l'acte : **012-211202213-20250506-20250503-DE**

.....
Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **7 .5**

Finances locales

Subventions

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....
Nom du fichier : **Delib 20250503 Plan de finacement Département pour terrain de quilles.pdf (99_DE-012-211202213-20250506-20250503-DE-1-1_1.pdf)**